

# LYCEE PROFESSIONNEL DANIELLE CASANOVA

## UN TREMPLIN POUR L'AVENIR



# PLAN

PREAMBULE	page 3
FICHE D'IDENTITE	page 4
OBJECTIFS ET AXES DE PROGRES	page 6
<b>1 – UNE PEDAGOGIE ADAPTEE AUX EVOLUTIONS</b>	page 7
11 – Évaluer les acquis	
12 – Apprendre avec le numérique	page 7
13 – Former les enseignants	page 8
14 – Créer un espace privilégié : le 3C	page 9
<b>2 – VERS UN ENGAGEMENT PERSONNEL</b>	page 10
21 – Politique d'accueil	
22 – Engagement dans la vie lycéenne	page 11
23 – Engagement dans son parcours de formation	page 12
<b>3 – COMMUNICATION ET OUVERTURE SUR LE MONDE</b>	page 13
31 – Bien communiquer	
32 – L'ouverture culturelle	page 13
33 – Les partenariats	page 14
34 – L'ouverture internationale	page 14
CONCLUSION	page 15

## PREAMBULE

Le lycée Danielle Casanova est engagé traditionnellement et culturellement dans une démarche de formation adaptée aux besoins spécifiques des élèves et à l'environnement professionnel, tant en formation initiale qu'en formation continue. Il est engagé dans une démarche qualité (labellisé ISO 9001 pour la formation continue depuis 2005) et une labellisation Lycée Des Métiers du Cuir et des Services.

Le défi des équipes est de réussir, dans un contexte social et professionnel difficile, la formation des jeunes qui nous sont confiés et de faciliter leur insertion dans le monde du travail. Les évolutions sociétales tant en termes de pratiques (outils numériques) que de comportement sont prises en compte pour la construction des parcours pédagogiques.

L'offre de formation est maintenant stabilisée. Des relations pérennes avec nos partenaires professionnels peuvent être envisagées pour toutes les filières. Notre politique de recrutement, engagée au niveau du bassin, porte ses fruits.

Nous allons, dans les trois ans à venir, nous engager à construire une réussite durable, en adaptant notre pédagogie aux évolutions du numérique, en engageant les élèves dans leur parcours de formation et en leur permettant de s'ouvrir sur l'international.

### *La démarche de réalisation du projet d'établissement :*

Tous les personnels ont participé, en assemblées générales et groupes de travail, à l'analyse critique du précédent projet d'établissement et à l'écriture du nouveau.

Un groupe de pilotage a été constitué pour réaliser, à chaque étape, une synthèse des réflexions et relever les éléments permettant de progresser dans la définition du nouveau projet d'établissement.

L'écriture proposée par les membres du groupe de pilotage, sur la base des travaux réalisés collectivement, a été relue et complétée par les groupes de travail.

Le contrat d'objectif avec ses indicateurs de suivi a été construit parallèlement à la réflexion sur le projet d'établissement.

Le projet définitif et le contrat d'objectif ont ensuite été présentés au conseil pédagogique, à la commission permanente et au Conseil d'Administration pour avis.

# FICHE D'IDENTITE

## 1 – L'offre de formation

Le lycée Danielle Casanova accueille tous types de publics dans de nombreuses filières en formation initiale sous statut scolaire ou d'apprentissage et en formation continue :

- Classe de 3<sup>ème</sup> Prépa-pro
- C.A.P. Coiffure
- C.A.P. Agent polyvalent de restauration
- Filière Métiers de la Mode
  - Baccalauréat professionnel Métiers de la Mode, du Vêtement et du Cuir
  - CAP Maroquinerie en apprentissage
  - Formation continue en partenariat avec la Maison Hermès Sellier
- Filière Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers
  - Baccalauréat Professionnel MRCU Commerce
  - Baccalauréat Professionnel Accueil Relations Clients et Usagers (ouverture R2012)  
*Baccalauréat Professionnel Métiers des Services Administratifs (fermeture R2012)*
- Filière Carrières Sanitaires et Sociales
  - Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (Option Structures)
  - Mention Complémentaire Aide à Domicile en apprentissage et en formation continue

Un dispositif U.L.I.S. permet l'insertion scolaire de jeunes en situation de handicap

## 2 – Les atouts

*L'établissement accueille 47,50 % d'élèves domiciliés à Givors et dans les communes proches et répond à une demande locale et aux besoins d'emploi du bassin pour la plus grande partie de son offre.*

Les atouts du lycée sont nombreux et tiennent, pour l'essentiel, à la qualité du travail et à l'implication des équipes pédagogiques et éducatives, à leur volonté de travailler en équipes pluri sectorielles et à leur attachement à rester en « veille » pédagogique.

Le lycée bénéficie d'une image positive grâce à la renommée de la formation des futurs selliers de la Manufacture Hermès mais aussi par la qualité de ses structures, de ses équipements, de son accueil, de son site internet et de projets d'envergure réussis (ex. défilé en interdisciplinarité).

La section européenne Italien est entrée dans le patrimoine du lycée et l'équipe enseignante porte avec succès le dispositif LEONARDO DA VINCI proposé par l'union européenne.

Malgré l'accueil d'un public souvent défavorisé et complexe, les équipes sont stables et attachées à leur établissement.

Le lycée bénéficie d'équipements performants et de locaux neufs inaugurés en 2005 après restructuration.

### **3 – Les fragilités**

Le lycée est classé en ZEP et « zone violence ».

Les élèves, notamment en CAP, ont besoin d'un accompagnement rigoureux et permanent. Beaucoup d'entre eux présentent des situations familiales difficiles associées à une grande faiblesse scolaire et/ou un handicap.

Globalement, le pourcentage d'élèves issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées varie de 61 à 64 % selon les années (statistiques Rectorat).

Par ailleurs, les aspects « développement personnel », « acquisition de l'autonomie », « responsabilité », indispensables à la réussite scolaire, nécessitent un accompagnement des élèves fort et régulier (notamment dans le cadre de la délégation et du Conseil de Vie Lycéenne) autour d'une stratégie partagée.

52,5 % viennent de communes avoisinantes ou même de villes éloignées, ce qui pose un problème de transports et d'hébergement qui peuvent être à l'origine des abandons ou des difficultés d'apprentissage.

Le décrochage reste un problème important.

## OBJECTIFS ET AXES DE PROGRES

*Le lycée doit poursuivre sa mutation :*

- *La réforme de la voie professionnelle est acquise mais l'introduction de nouveaux outils numériques dont l'ENT doit être prise en compte*
- *Le lycée des Métiers reste une opportunité pour accompagner les jeunes vers des parcours de formation adaptés en lien permanent avec nos exigences de qualité et la mise en œuvre de notre autonomie*
- *L'évolution du marché du travail implique d'armer davantage nos élèves face à une nécessaire mobilité parfois internationale*

*A travers une stratégie de 3 ans, les équipes s'engagent sur trois axes de progrès :*

- *Une pédagogie adaptée aux évolutions*
  - *En termes de contenu de formation, d'investissement, d'aménagement des locaux et d'usages des outils numériques*
  - *En créant un espace privilégié d'apprentissage en autonomie*
- *Vers un engagement personnel de l'élève*
  - *Par une stratégie d'accueil des élèves et des parents*
  - *La poursuite du suivi des élèves décrocheurs*
  - *La sensibilisation et l'éducation à la délégation*
- *Communication et ouverture sur le monde*
  - *Une bonne connaissance du tissu économique local voire régional grâce à un rapprochement permanent avec les branches professionnelles permet d'adapter au mieux l'offre de formation*
  - *Le maintien de l'image positive du lycée par une communication efficace avec l'extérieur*
  - *L'enjeu majeur de la mobilité internationale à prendre en compte dans les parcours de formation*

## AXE 1 – UNE PEDAGOGIE ADAPTEE AUX EVOLUTIONS

*Les changements sociétaux, notamment l’omniprésence du numérique, ont une influence sur le comportement des élèves et sur leurs attentes par rapport à l’école. Parallèlement, le développement des dispositifs pédagogiques transversaux, les nouvelles exigences des référentiels et des épreuves d’examen nécessitent l’adaptation des pratiques pédagogiques.*

*Les élèves doivent trouver au lycée les méthodes pédagogiques et les espaces correspondant à ces évolutions pour les motiver, permettre leur réussite aux examens et faciliter leur insertion professionnelle.*

### 11 – EVALUER LES ACQUIS

Les élèves arrivent au lycée avec une pratique du numérique : informatique au collège, outils nomades, réseaux sociaux.

Cet usage doit être rationalisé au lycée et pratiqué au quotidien, en cours et en autonomie. Il s’agit alors de maîtriser ces apprentissages transversaux en construisant un parcours individualisé de mise à niveau après un positionnement.

Ainsi, à l’entrée en seconde baccalauréat ou en première année de CAP, le lycée organise un module reprenant les acquis du B2I. Cette évaluation réalisée dans le cadre de l’accompagnement personnalisé pour les secondes permet un suivi sur l’année de l’évolution des compétences. En cas de non acquisition des compétences, des modules de remédiation sont organisés dans le courant du premier semestre.

De la même façon, les élèves entrant en 3<sup>ème</sup> prépa-pro sont formés dans le cadre du socle commun de compétences et de la validation du B2I.

### 12 – APPRENDRE AVEC LE NUMERIQUE

L’établissement bénéficie d’un équipement numérique important. C’est une volonté affirmée de mettre à disposition des enseignants, dans toutes les disciplines et filières, les outils nécessaires à l’évolution des pratiques professionnelles.

Une réflexion devra par ailleurs être engagée sur l’opportunité d’utiliser les outils nomades.

Tout d'abord, il est nécessaire d'optimiser l'utilisation des outils existants : Tableaux interactifs – ENT – logiciel de gestion des élèves (notes et vie scolaire) – ressources numériques.

Puis on envisage le développement des plateformes de travail par équipe ou par classe (espaces sur l'ENT) et l'utilisation des manuels numériques.

Enfin, il est opportun de promouvoir des pratiques pédagogiques entièrement nouvelles à l'image du projet sur le laboratoire de langue. Cet outil numérique est indispensable à la préparation des épreuves orales du baccalauréat et du CAP.

Le numérique permet également de différencier les apprentissages par le travail individualisé et d'amener les élèves vers l'autonomie.

## **13 – FORMER LES ENSEIGNANTS**

Une politique interne de formation de tous les enseignants aux outils et logiciels disponibles dans l'établissement est mise en œuvre.

Sous la responsabilité du professeur documentaliste et du référent aux usages pédagogiques du numérique, un plan de formation est défini. La première année tous les enseignants sont formés.

Chaque début d'année, les nouveaux enseignants suivent la formation.  
Toute nouvelle ressource fait l'objet d'une formation spécifique.

### Les formations académiques

Par ailleurs, les enseignants s'attachent à suivre les formations académiques sur la construction des cours avec le numérique.

### Les formations liées aux équipes et aux projets

Un appui est apporté à toute demande de formation liée à des projets d'équipes, par exemple, la formation à la création et à l'utilisation d'une plateforme numérique.



## 14 – CRÉER UN ESPACE PRIVILEGIE

### **Le Centre de Connaissances et de Culture** (Support Vadémécum « Vers des CCC » MEN)

Le lycée s'engage dans une démarche d'appropriation des outils numériques pour aider l'élève à construire son parcours de formation. La mise à disposition de salles, de matériels est une première ouverture à destination des élèves. Il est nécessaire en parallèle d'accompagner l'élève dans la découverte de ces outils totalement intégrés dans sa formation, pour qu'il puisse se former et apprendre de manière autonome en bénéficiant à des moments précis d'aide disciplinaire, de méthodologie et de conseils.

Le Centre de Connaissances et de Culture permet de décloisonner espaces et temps scolaires pour donner aux élèves plus d'autonomie dans leurs parcours et plus d'occasion de collaborer entre eux.

Pour les équipes pédagogiques c'est aussi un lieu pour personnaliser l'accompagnement des élèves et développer de nouvelles pratiques pédagogiques adaptées à leurs besoins. Les enseignants peuvent venir avec leur classe.

Ce lieu d'accueil doit être ouvert avec une amplitude maximale. Il doit proposer un cadre chaleureux et mettre à disposition les mêmes logiciels que ceux utilisés en cours.

*Pour exemple, le lycée a pour objectif pédagogique le développement de l'apprentissage des langues vivantes pour faciliter la mobilité internationale et pour optimiser la formation aux épreuves d'examen. Aussi, le laboratoire de langue a-t-il une « extension » dans une salle spécialisée au CDI pour l'entraînement individuel.*

Une équipe est constituée pour mettre en œuvre l'autonomie des élèves dans le 3C :

- professeur documentaliste
- conseiller principal d'éducation
- assistants d'éducation
- membre de l'équipe de direction
- gestionnaire
- professeurs volontaires
- élèves du CVL
- référent pour les usages numériques
- gestionnaire réseau

C'est l'occasion de repenser la structuration du temps et de l'espace scolaire dans son organisation et son utilisation.

Cela suppose que l'emploi du temps des élèves permette de dégager des heures de travail personnel sur le temps scolaire et d'inciter les élèves à rester dans l'établissement lorsqu'ils n'ont pas cours.

## AXE 2 – VERS UN ENGAGEMENT PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

*Si une pédagogie qui sait s'adapter aux évolutions reste indispensable aux nouvelles formes d'acquisition de connaissances, rien n'est possible sans un engagement personnel de l'élève, sans l'adoption d'une posture «d'apprenant» qui lui permettra d'apprendre à apprendre, de s'interroger sur le monde et sur lui-même en s'appropriant des démarches de pensée. Le lycée doit pour cela proposer un environnement rassurant, qui favorise des relations de confiance, à travers une politique globale d'accueil. L'élève sera ainsi prêt à s'engager dans la vie lycéenne et dans son parcours de formation.*

### **2.1 - Politique d'accueil**

#### **211 - L'accueil des élèves**

L'accueil des nouveaux élèves doit être une priorité absolue. Un effort tout particulier est donc porté sur l'accueil des nouveaux arrivants au lycée lors du premier trimestre (appropriation de l'espace sous forme de rallye, travail d'expression avec une troupe de théâtre, voyages et sorties pédagogiques d'intégration)

#### **212 - L'accueil des parents**

L'accueil des familles dans l'établissement est un moyen privilégié d'établir ou de restaurer le lien parfois ténu, voire inexistant, entre deux univers qui souvent se méconnaissent. Il est donc important de multiplier les possibilités de rencontres dans des contextes positifs, loin des jugements et des sanctions (ouverture annuelle du restaurant pédagogique aux parents d'élèves, remise officielle des diplômes...)

#### **213 - L'accueil des personnels**

Il est également primordial de mettre en place des procédures d'accueil pour intégrer rapidement et au mieux les nouveaux personnels dans les équipes et développer un climat de travail serein.

## **2.2 – Engagement dans la vie lycéenne**

### **221 – L'estime de soi**

Pour bon nombre d'élèves, une faible estime de soi est un frein certain au développement personnel. Il est donc important de poursuivre les actions qui aident au développement de cette estime (accueil de personnes extérieures lors de la **porte ouverte**, maintien du lien avec l'école lors d'entretiens à l'**Espace d'Aide et Écoute**, structure interne de prévention du décrochage). Il faut créer des situations qui permettent « d'apprendre autrement », de mettre en valeur les élèves et leur travail, leur permettre de se révéler et de donner une image positive d'eux même.

Par exemple :

- Une **demi-journée « des talents »**, lors d'une manifestation festive avant Noël, où tout élève volontaire peut dévoiler une compétence
- Un **tournoi interclasses** lors de la journée annuelle du sport scolaire
- Une **journée de la forme** où l'on aborde des thèmes fondamentaux de la prévention et de la santé
- Une **exposition des travaux d'élèves** qui valorise leur créativité et leur savoir faire
- Un module de **gestion du stress et des émotions** en accompagnement personnalisé

### **222 – Le goût de l'effort**

Comment donner aux élèves cette envie de se dépasser, de ne pas rester là où ils sont habituellement, d'entrer dans une dynamique d'ouverture sur les autres, sous l'aspect social et culturel.

Les démarches propres à susciter un intérêt, à travers des challenges physiques et intellectuels sont multiples. Il convient de reconduire les actions existantes (participer à l'**AS**, à des **concours** comme le rallye de mathématiques ou le concours général, s'investir dans le dispositif « **jeune entreprise** », réviser et passer des examens **blancs** lors d'un séjour à la montagne qui associe effort physique et effort intellectuel) et de créer d'autres dispositifs comme une **aide aux devoirs** dans une salle dédiée, conviviale et surveillée

### **223 – L'implication dans la collectivité scolaire**

Un effort particulier sera porté sur la création de la **Maison des Lycéens** et la stimulation du **Comité de Vie Lycéenne**. L'engagement dans son lieu de travail, la représentation de ses pairs, permettent un épanouissement personnel visible et une reconnaissance par la communauté scolaire. Un climat de confiance se crée avec les adultes et les apprentissages en sont facilités.

## **2.3 – Engagement dans son parcours de formation**

### **231 – Suivi individuel**

Afin d'offrir à chaque élève toutes les chances de réussite il est nécessaire d'avoir dans l'établissement un processus de repérage précis et rapide des difficultés et des décrochages afin de mettre en place un accompagnement individuel adapté.

Le dispositif d'accompagnement individuel du lycée Casanova est le suivant :

- Repérage des difficultés scolaires par les enseignants, de l'absentéisme et du décrochage par la vie scolaire et le professeur principal (utilisation des outils informatiques de saisie des absences)
- Signalement des élèves repérés à l'Espace d'aide et d'écoute pour décider de l'accompagnement adapté :
  - mise en place d'un tutorat par un professeur volontaire ou un assistant d'éducation volontaire
  - orientation de l'élève vers des personnes ressources de l'établissement (infirmière, AS...)
  - aide et soutien scolaire par un enseignant volontaire ou un assistant d'éducation volontaire
  - construction d'un nouveau projet d'orientation avec la conseillère d'orientation psychologue, coordonnateurs de filières et chef de travaux

### **232 – Accompagnement personnalisé**

L'accompagnement personnalisé doit être un dispositif au service des objectifs d'individualisation et de sécurisation des parcours des élèves du lycée. Pour cela il est nécessaire d'adapter cet accompagnement à chaque niveau, afin de répondre au mieux aux besoins des élèves.

Une organisation en **modules** sera progressivement mise en place en classe de 2<sup>nde</sup> tout d'abord, après une réflexion menée en amont par le conseil pédagogique et les équipes. Un **livret de suivi** sur les 3 années de baccalauréat sera élaboré pour chaque élève. La rigueur de cet accompagnement aidera l'élève à s'approprier son propre parcours de formation.

### **233 – Interdisciplinarité**

Il s'agit de rendre lisible pour l'élève la cohérence des apprentissages par compétences en valorisant les initiatives interdisciplinaires en reliant, par exemple, les différentes disciplines d'une même formation autour de compétences transversales.

Des grilles de compétences propres à chaque section, et discutées en équipe pédagogique, seront donc progressivement élaborées par les équipes pédagogiques avec une expérimentation en classe de 2<sup>nde</sup> et en CAP.

## **AXE 3 – COMMUNICATION ET OUVERTURE SUR LE MONDE**

*Au-delà des compétences et des savoir-faire liés aux différentes filières enseignées, nous souhaitons inviter les élèves à sortir de leur environnement immédiat.*

*La communication numérique bien engagée donne à voir le quotidien du lycée à un public de plus en plus vaste. Aussi, souhaitons-nous la maîtriser davantage et l'utiliser au profit de l'insertion de nos élèves.*

*Par ailleurs, cette insertion professionnelle est à envisager bien au-delà du bassin d'emplois. Les élèves doivent être armés pour accéder à une mobilité plus grande, nationale ou internationale.*

### **3.1 – Bien communiquer**

La création du site du lycée, l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail, nous ont permis d'améliorer la communication avec les parents et d'instaurer un espace « forum » avec l'extérieur.

La volonté de promouvoir les actions du lycée via la presse reste une priorité. La mission de « référent communication » confiée à une enseignante est maintenue.

Nous devons poursuivre ces usages en formant les élèves et les adultes à la nécessaire sécurisation des informations et en les protégeant des abus et des dérives.

### **3.2 – L'ouverture culturelle**

L'accès à la culture est une condition indispensable à l'égalité des chances. Notre mission est de continuer à proposer des projets variés, à tous nos élèves. Les partenariats avec les structures locales sont nombreux. L'utilisation de la carte M'Ra, encore trop peu exploitée par les élèves, reste une priorité.

Les intervenants extérieurs, pour certains d'entre eux, sont connus et attendus par les élèves et toute la communauté éducative. Peu-à-peu s'instaurent des habitudes de rencontres très favorables au climat apaisé dans le lycée.

### **3.3 – Les partenariats**

L'ouverture sur le monde du travail est une priorité pour le lycée, établissement d'enseignement professionnel. C'est pourquoi, le partenariat avec les entreprises est fondamental, dans l'acquisition de compétences et de savoir-faire professionnels.

Nous souhaitons fidéliser les relations existantes (signature de conventions) et en faire émerger de nouvelles afin de créer un réseau solide et pérenne.

Un engagement fort dans les relations avec les fédérations d'entreprises, notamment du sud lyonnais, permet également « d'afficher » nos compétences professionnelles et d'être force de propositions.

### **3.4 – L'ouverture internationale**

A l'heure du « Cadre européen commun de référence pour les langues », nous souhaitons favoriser l'apprentissage des langues par l'oral, amener ainsi les élèves à mieux communiquer à apprécier et à maîtriser les langues vivantes. De nouveaux supports pédagogiques (Laboratoire de langue – échanges de correspondances) sont mis en place, permettant d'individualiser l'apprentissage pour favoriser l'autonomie, améliorer la phonologie et l'expression orale afin d'aider à la mobilité internationale.

En participant au programme Léonardo da Vinci, le Lycée professionnel Danielle Casanova vise à faire émerger une culture de la mobilité internationale et à parfaire les acquis professionnels.

Par ailleurs, un projet Comenius actuellement à l'étude, impliquant les équipes pédagogiques d'établissements de différents pays (France – Italie), permettrait le développement personnel et l'acquisition de compétences, notamment linguistiques, tout en favorisant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme (échanges).

Enfin, les voyages scolaires organisés en Angleterre ou en Italie s'inscrivent dans la volonté de l'établissement d'offrir une ouverture culturelle aux élèves et un enrichissement linguistique.

## CONCLUSION

L'implication du personnel, qu'il soit administratif, de service, éducatif, pédagogique, est une réalité qui permettra de suivre avec sérieux et régularité les objectifs fixés collectivement.

Les enjeux sont importants, la volonté de les atteindre aussi, mais les changements actuels de la réglementation, l'évolution des métiers et du monde du travail, nous imposent une grande vigilance, une réflexion systémique constante et un ajustement permanent de nos pratiques.

Les valeurs partagées – la solidarité, la tolérance, l'entraide – et le cadre défini dans le respect de tous et par tous doivent nous aider à accompagner les jeunes dans leur formation et leur intégration professionnelle pour transmettre le goût de l'effort et l'envie de réussir.